

Face au projet injuste du gouvernement sur les retraites

La grève est un droit pour tous, et donc pour chacun et chacune !

Chaque salarié-e a le droit de faire grève : petite ou grande entreprise, du public comme du privé, avec ou sans syndicat • Le droit de grève est un droit garanti par la Constitution, il n'est pas réservé aux syndiqué-e-s • Personne ne peut être sanctionné pour avoir fait grève !

Le gouvernement s'entête à ne pas écouter les salarié-e-s qui, très majoritairement, refusent de subir une nouvelle attaque contre leurs retraites. **Les manifestations massives du samedi 2 octobre n'ont pas suffi à le convaincre de retirer son projet de loi, il faut donc augmenter la pression !** Cela passe évidemment par des grèves de plus en plus massives, dans le maximum d'entreprises, dans le maximum de secteurs. Dans ce mouvement, chacun-e peut prendre sa place !

Le droit de grève est une liberté individuelle, garantie par la loi. En dehors des policiers et des militaires, **tout-e salarié-e, syndiqué-e ou non, a le droit de faire grève.** Aucun employeur ne peut empêcher un-e salarié-e de faire grève, aucun employeur ne peut sanctionner un-e salarié-e pour avoir utilisé le droit de défendre ses intérêts !

Le gouvernement, les patrons et une grande partie des médias font croire que seul-e-s les salarié-e-s du secteur public ont le droit de faire grève, espérant ainsi empêcher que le mouvement ne s'étende ! C'est un mensonge de plus, dont on voit bien qui il sert ! **Même dans les petites entreprises, le droit de grève existe, il faut le faire respecter !**

Il n'est pas obligatoire de prévenir son patron, aucun délai n'existe (sauf pour la fonction publique, les entreprises – de transport, par exemple - soumises au dépôt d'un préavis).

Vous pouvez faire grève pour la durée que vous décidez, une heure, une demi-journée, une journée ou plus ! Une sanction ou un licenciement pour fait de grève serait automatiquement déclaré nul par les tribunaux !

Le 12 octobre, c'est l'ensemble des organisations syndicales qui appelle à faire grève et manifester contre le projet de loi sur les retraites. Nous avons tous le droit d'y participer !

Protestons, crions notre colère, et donnons-nous les moyens de faire céder le gouvernement et de gagner.



Je veux faire respecter mes droits, je veux me défendre, je veux renforcer le syndicalisme Solidaires !

Nom, prénom :

Entreprise :

Contact (adresse, téléphone, mail) :

A remettre à un-e militant-e Solidaires ou à retourner à Solidaires 144 boulevard de La Villette 75019 Paris